

### **Suite : I-2-1-Qu'entend-on au juste par postcolonial studies ?**

Vues comme des théories étrangères, spécifiques à la société américaine « communautarisée ». Cela peut paraître paradoxal quand on sait que les *postcolonial studies* doivent beaucoup à la pensée française d'après-guerre qu'il s'agisse de la philosophie ou de pensée anticoloniale.

La plupart des critiques ou universitaires se réclamant de cette mouvance proposent donc une relecture des textes dits « postcoloniaux », avec une insistance particulière, voire exclusive, sur ceux écrits dans la langue de l'ancienne puissance coloniale, en l'occurrence l'anglais. Si la théorie postcoloniale universitaire a ainsi fortement contribué à renverser l'axe de la réflexion traditionnelle sur les impacts culturels de l'expérience coloniale et sur les rapports entre le centre et la marge, elle a toutefois suscité de nombreuses critiques et controverses, aussi bien à propos d'un ethnocentrisme occidental que, malgré ses professions de foi, elle semble un peu trop souvent postuler, que sur le terme même de « postcolonialisme », problématique, il est vrai.

Le « post » de « postcolonialisme » est-il ainsi un post chronologique ou « logique » ? Et s'il est chronologique, renvoie-t-il à la période coloniale ou à la fin de celle-ci ? L'indépendance peut-elle d'ailleurs être identifiée clairement comme le moment de la fin de la colonisation ? Et, de façon encore plus suspecte, comme la fin du colonialisme ? Et quid d'un néo-impérialisme contemporain ? Toutes ces questions ont été abondamment soulevées par les intellectuels qui se sont appliqués à faire la critique de la théorie postcoloniale et il semble évident que ce terme ne peut avoir de pertinence critique que s'il renvoie, non à une simple relation de consécution, mais à une relation proprement historique, c'est-à-dire s'efforçant *d'interroger* le présent par rapport à un passé avec lequel il n'a pas complètement rompu. Le « post » de « postcolonial » problématise donc avant tout un rapport à l'Histoire, renvoyant aux phénomènes culturels nés à partir du début de la colonisation, et tentant d'effectuer la mise en rapport dynamique de ceux-ci avec le fait colonial et avec l'Histoire.

Certains ouvrages se réclamant de la théorie postcoloniale pose problème de façon plus spécifique. La tension bipolaire entre culture dominante et culture dominée, que ces ouvrages instituent comme centre de leur réflexion, fige en effet la différence de ces deux cultures dans un essentialisme de la différence : les oppositions binaires dominant/dominé, métropole/colonie, marge/centre sont alors déterminées par un rapport de pouvoir cristallisant

l'incommensurabilité de l'un des termes par rapport à l'autre. Du fait de cette opposition radicale, les cultures placées en vis-à-vis tendent à être présentées comme deux entités fondamentalement homogènes et leur altérité est absolutisée en une confrontation schématique et abstraite entre deux groupes culturels : d'un côté, l'Occident, les Lumières, la rationalité et la domination, et de l'autre, l'Orient, la pensée mythique et la « *subalternité* ». <sup>1</sup>

### **I-2-2- La francophonie postcoloniale**

La définition du domaine des littératures francophones ne semble pas, à priori, devoir poser de problèmes : il s'agit du domaine dont relève l'ensemble des productions littéraires en langue française. Mais c'est justement la simplicité de ce critère unique qui est source de difficultés. Car l'ensemble francophone est si vaste et diversifié qu'on peut se demander s'il est même justifié de parler d'un ensemble. Comment, concrètement, lier dans une même catégorie littéraire, les littératures francophones de Belgique, du Québec, de l'Afrique, des Caraïbes ou encore du Vietnam ? Quelles méthodes employer pour procéder à des analyses comparatives ? On peut même s'interroger sur la pertinence de telles comparaisons, voir s'en méfier.

La francophonie reste en effet un concept ambigu, qui peine à se départir du passé colonial. Si le terme suscite la suspicion, c'est qu'on l'accuse de n'être que le paravent d'un projet néocolonial, à travers lequel, la France cherche à maintenir son hégémonie sur ses anciennes possessions coloniales. En particulier dans les universités africaines, la francophonie est de plus en plus contestée en tant que cadre de recherches pour les littératures africaines. Il reste que le fait littéraire francophone existe : il détermine des modes de production, de diffusion, de reconnaissance. Il constitue aussi un domaine d'études.

En témoignent, entre autres, les parutions de divers volumes consacrés à ce domaine, et aussi, d'une certaine manière, sa raison d'être. Pour ne prendre qu'un exemple, mais il est représentatif, l'université de Californie aux Etats-Unis, dispose d'un département de « *French and Francophone Studies* ». Un tel intitulé suppose une distinction entre deux ensembles : celui de la littérature française d'une part, celui des littératures francophones – multiples –

---

<sup>1</sup>Le concept de « subalternité » a été élaboré par le courant historiographique indien des *Subaltern Studies*, un collectif fondé en 1982 par l'historien Ranajit Guha. Il s'agissait pour ce groupe de rétablir le peuple subalterne comme sujet de sa propre histoire et donc de renverser leur position marginale par rapport à l'histoire des élites.

d'autre part. Et même si les définitions de l'ensemble des littératures francophones varient d'un endroit du monde à un autre, on suppose partout une littérature française certes liée aux littératures francophones, mais qui en reste exclue – ou plus exactement, qui *les* exclues. Ainsi Pierre Halen peut-il définir le « *système littéraire francophone* » comme le système dont relèvent « *toutes les productions, non françaises, concernées par l'activité du centre* », ce centre étant la scène littéraire « *franco- parisienne* »<sup>2</sup>. S'il y a un lien entre toutes ces littératures francophones si éloignées les unes des autres, c'est donc celui que crée le partage des rapports de dépendance, d'attraction et de résistance au champ de la littérature française.

On comprend donc les liens entre ce « *système littéraire francophone* » et le discours postcolonial. En fait, c'est précisément dans les termes de ce discours que s'est constituée la problématique de la francophonie littéraire telle qu'on l'a évoquée ici : en tant que système périphérique 'gravitant' autour d'un centre, plus ou moins attractif, et plus ou moins hégémonique. Cette métaphore spatiale – notion clef des théories postcoloniales – est de plus en plus utilisée pour définir le système littéraire francophone, comme le remarque Lieven D'Hulst :

*Le succès dont bénéficie [le couple « centre/périphérie »] dans les études littéraires francophones en fait un véritable binôme doué d'une légitimité assez rarement contestée (...). (...) ce couple doit l'essentiel de sa popularité critique ou même scientifique à sa faculté d'engendrer d'un seul tenant une image passablement commode des relations générales entre des littératures, ou des subdivisions de celles-ci, en l'occurrence de langue française<sup>3</sup>.*

Les contacts de plus en plus développés – en dehors de la France, on y revient plus bas – entre études littéraires francophones et perspective postcoloniale ont imposé l'exigence d'outils théoriques permettant des analyses systématiques du fait francophone. De plus en plus d'appels sont lancés pour un état des lieux du système, de ses institutions et de son appareil critique. Récemment sont parus, pour ne prendre que quelques exemples, *La francophonie littéraire. Essai pour une théorie* (1999), *Les études littéraires francophones : état des lieux* (2002), *Introduction aux littératures francophones : Afrique, Caraïbe, Maghreb* (2004).

---

<sup>2</sup> HALEN, Pierre, *NOTES POUR UNE TOPOLOGIE INSTITUTIONNELLE DU SYSTEME LITTERAIRE FRANCOPHONE*, Université de Metz.

<sup>3</sup> LIEVEN, D'Hulst, et MOURA, Jean-Marc, (eds.), *Les études littéraires francophones: état des lieux* : Editions Du conseil scientifique de l'université Charles-de-Gaulle, Lille, 2003, pp.86-87.

Dans ces différentes études, l'accent est mis sur la nécessité de rendre visible les stratégies de positionnement des textes littéraires, leur dimension relationnelle, de les situer au sein de l'*espace* francophone, les intitulés de diverses chaires universitaires à travers le monde. Or, justement, ce dernier point permet d'aborder le problème central du fait littéraire francophone, qui est mais aussi par rapport à d'autres espaces littéraires : anglophones, hispanophones, ainsi que, par exemple dans le cas des littératures africaines francophones, par rapport aux littératures orales, nationales, ou en langues régionales, auxquelles elles sont culturellement liées.

### **I-2-3- Littératures francophones postcoloniales**

Cependant, si certains concepts des théories postcoloniales sont opératoires pour l'analyse des dynamiques à l'oeuvre dans l'ensemble du système littéraire francophone, on doit distinguer, à l'intérieur de ce système, les littératures à proprement parler *postcoloniales*, c'est-à-dire issues des anciennes colonies européennes. C'est en effet spécifiquement autour de ces littératures que s'est développé le dialogue entre études postcoloniales et francophonie, au sein des départements d'études françaises des pays anglo-saxons et notamment aux Etats-Unis. Aujourd'hui encore, l'intérêt pour les littératures francophones dans ces universités se porte pour sa plus grande part sur les littératures des anciennes colonies françaises, en particulier du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne.

Les chercheurs Françoise Lionnet, Michel Laronde, Farid Laroussi, Ronnie Scharfman, Christophe L. Miller, Samba Diop, Amadou Koné, Mireille Rosello, pour ne citer que les plus actifs dans ce domaine, publient régulièrement des ouvrages sur les littératures francophones postcoloniales. Par ailleurs, plusieurs départements américains et britanniques d'études françaises et francophones sont à l'origine de publications thématiques et de revues consacrées entièrement à l'intégration des théories postcoloniales dans les études francophones. Entre autres sont parus à la fin des années 1990 et dans les années 2000 : *Fictions africaines et Postcolonialisme* (2002), Laroussi et Miller (2003), Forsdick et Murphy (2003), Murdoch et Donadey (2004). En 2003 a également été lancé un nouveau magazine : *Francophone Postcolonial Studies*. L'écrivain et universitaire Emmanuel Donguala estime ainsi que :

(...) dans plusieurs universités, les départements de français s'élargissent de plus en plus en «*Department of French and Francophone Studies*» et les écrivains

*francophones d'Afrique y sont très étudiés. Il n'y a pas de doute que la part consacrée aux études de littérature francophone africaine et antillaise est beaucoup plus importante là-bas qu'en France*<sup>4</sup>.

En France, le projet postcolonial se heurte à des forces de résistance, et reste marginal. L'idéal universaliste et égalitaire français, qui s'affirme aujourd'hui encore, refuse la problématique de l'identité, des minorités, des rapports de force existants au sein de l'espace francophone, et de l'espace France lui-même. Bessière écrit ainsi :

*La France, à tout le moins jusqu'à ces dernières années, ne présente pas, sur son territoire, dans sa politique de reconnaissance des minorités, les faits de séparation ethnique qui caractérisent la Grande-Bretagne et les Etats-Unis (et même le Canada), et qui permettent de lire de manière continue, précisément sous le signe de la critique culturelle du pouvoir, les partages culturels et ethniques dans les territoires de la puissance hégémonique et de la puissance impériale et dans les Etats -nations devenus indépendants*<sup>5</sup>.

L'idéal républicain d'assimilation et le rejet des particularités se retrouvent dans les études littéraires, où il correspond à l'idéal d'unité culturelle de la francophonie, et du pouvoir intégrateur de la langue française.

La dimension sociopolitique de la perspective postcoloniale est suspecte en France, ainsi que l'insistance sur la mise en contexte des textes. Malgré ces forces de résistance, l'influence du postcolonial se fait sentir en France depuis la fin des années 1990, grâce notamment à Jean-Marc Moura. En collaboration avec Jean Bessière, il est à l'origine de plusieurs conférences de littérature comparée sur le thème des littératures francophones postcoloniales, conférences qui à leur tour ont donné lieu à des compilations d'articles et d'essais fournissant des exemples d'application des théories postcoloniales à l'analyse des textes francophones (En 1999 et 2001). En 1999, Moura publie en outre *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, manuel récapitulatif des théories postcoloniales telles qu'elles furent énoncées dix ans plus tôt par Ashcroft, Griffiths et Tiffin, et dans lequel il propose une réorganisation des études francophones au vue de la perspective postcoloniale.

---

<sup>4</sup> DONGUALA, Emmanuel, cité in Elisa DIALLO, *Tierno Monénembo : une écriture migrante*, Editions Karthala, Paris, 2012, p.38.

<sup>5</sup> Jean BESSIERE, et Jean-Marc MOURA, (red.), *Littératures postcoloniales et francophonie*, Séminaire de Littérature comparée de l'Université de la Sorbonne Nouvelle, Ed Honoré Champion, Paris, 2001, p.172.

L'adoption de la perspective postcoloniale dans le domaine des littératures francophones est certainement utile. Elle appelle d'abord à remettre en cause le canon francophone, à en reconnaître les origines idéologiques. En outre, en insistant sur le contexte des écritures, les analyses postcoloniales obligent à différencier les pratiques francophones, et à en reconnaître les enjeux sociopolitiques spécifiques. Moura ajoute

*Que [l'insistance sur les aspects socioculturels environnant les oeuvres d'expression française] constitue (...) un remède à une approche vague et généralisante du phénomène francophone tout en prévenant les risques d'une étude nationale des littératures émergentes qui risquerait de tourner au nationalisme ou de marginaliser davantage encore certaines régions de Sud<sup>6</sup>.*

L'ambition du projet postcolonial est en effet, je l'ai dit, de reconnaître les spécificités locales en même temps que de tracer des lignes de préoccupations générales. On peut toutefois se demander si l'idée de francophonie postcoloniale ne remplacerait pas simplement, sans la contester fondamentalement, l'idée de la France comme centre et des (anciennes) colonies comme périphéries. Dans la pratique des institutions, des lectures et des recherches, cette tendance risque de persister tant que *francophone* continue d'être – souvent implicitement – opposé à *français*, et que « *l'espace France* » lui-même n'est pas problématisé, et continue d'être appréhendé comme une entité uniforme et fixe.

---

<sup>6</sup> Moura, Jean-Marc, Op.Cit.,